

# Le Service Aménagement Territorial et Equipements



**Les sports de pagaie, un outil du développement territorial  
et de la préservation des milieux**

**Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie  
Février 2022**



## Le Canoë Kayak et les Sports de Pagaie au coeur des enjeux de l'eau



### **PRESERVER** les Espaces, Sites et Itinéraires avec le Service Aménagement Territorial et Equipements



Expertise hydraulique et réglementaire



Accompagnement et valorisation touristique



Suivi et expertises des équipements



Référents aux Comités de Bassin et aux Conseils Maritimes de Façade



### **DECOUVRIR** et **PARTAGER** l'eau avec les Sentiers Nautiques®



Produits écotouristique d'itinérance douce



Patrimoine naturel

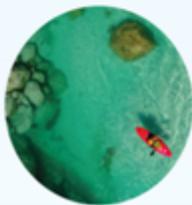


Contribuer à la mise en valeur des territoires



Patrimoine culturel

Un projet soutenu par :



### **VEILLER** et **PROTEGER** les MILIEUX avec les Gardiens de la Rivière®



Valoriser et accompagner les actions de préservation



Améliorer la qualité des cours d'eau, plans d'eau et de la mer



Participer aux instances de gestion de l'eau, du local au national



[reglementation@ffck.org](mailto:reglementation@ffck.org)

[lessentiersnautiques@ffck.org](mailto:lessentiersnautiques@ffck.org)

[gardiensdelariviere@ffck.org](mailto:gardiensdelariviere@ffck.org)

# Le SATE 4 piliers

*Acteurs de l'eau*

Connaissance

- Système d'Information géographique
- Doctrine fédérale
- Représentation
- Mémento juridique

Etudes

- Equipements
- Itinérance
- Réglementaires

*Economie Sociale et Solidaire*

Développement territorial des sports de pagaie

Projets

- Gardiens de la Rivière®
- Sentiers Nautiques®

*Développement durable*

Formation

- Volet Environnement de la méthode Pagaies Couleurs
- Formation des bénévoles

*Formation des jeunes et soutien de la vie associative*

Exemples d'actions : Préservation – Public licencié et professionnels



**FFCK**  
Fédération Française de Kayak et Sports de Pagaie

**Les Gardiens de la Rivière®**



Licenciés et professionnels des sports de pagaie, les Gardiens de la Rivière® forment un réseau de sentinelles des sites de pratique. Ils veillent sur les cours d'eau, les plans d'eau et le littoral, scrutant pollutions et dangers qui peuvent survenir.

**Un réseau** : réseau de structures fédérales, engagées volontairement dans la préservation des espaces et milieux de pratique

**Une articulation qui suit les bassins hydrographiques** : pilotage via une tête de réseau nationale, des référents professionnels en charge des 6 bassins métropolitains, des référents régionaux et départementaux et des référents locaux

Développer une **approche globale de nos vallées, du réseau hydrographique** en s'affranchissant des limites administratives classiques

Constituer un **observatoire des lieux de pratique, des pratiques et des usages**

## 3 milieux support



La structure, en proposant un référent local, s'engage à **veiller** sur un linéaire de rivière, de littoral ou un plan d'eau afin d'en pérenniser l'accès et la pratique, d'en préserver la qualité écologique et de contribuer à sa connaissance

Préservation de secteurs qui peuvent être des sites de pratique réguliers ou occasionnels

Au travers de ce réseau, la Fédération se fixe pour objectifs de :

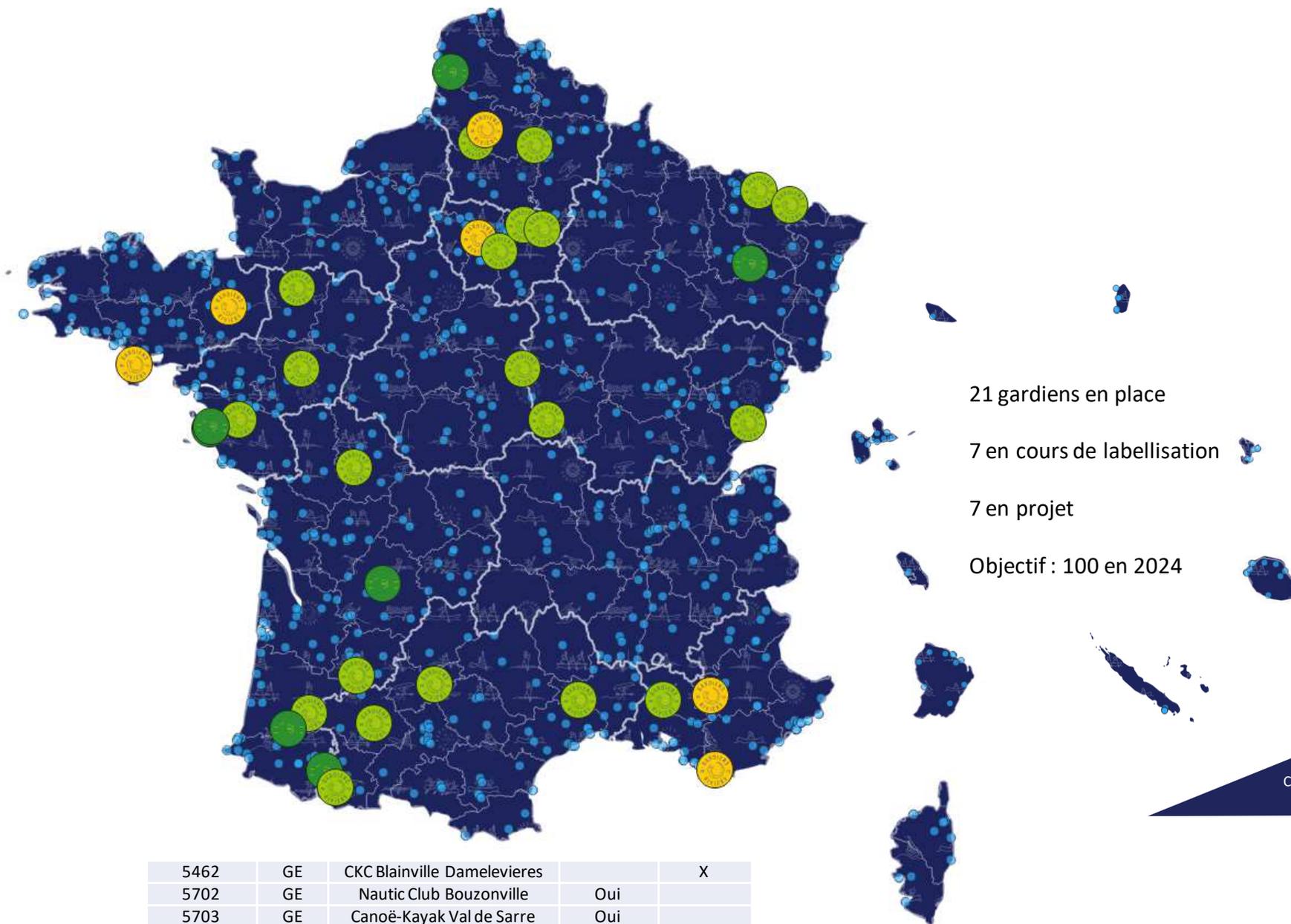
- **Préserver la qualité écologique** de nos milieux de pratique et leur pérennité ;
- **Améliorer la connaissance globale du réseau de nos espaces de pratique** (parcours, obstacles, biodiversité...)
- **Participer à la construction d'un SIG « sports de pagaie »** via la remontée des données
- **Valoriser les structures fédérales** vis-à-vis des autres usagers de nos sites de pratique ;
- **Accompagner les structures fédérales** dans une approche globale de leur territoire, de leur vallée, de leur bassin

Développement d'outils **inhabituels** au sein d'une fédération sportive :

- Plateforme de signalement ;
- Plateforme de valorisation des actions environnementales ;
- Centre de ressources web ;
- Espace cartographique au sein du SIG fédéral ;
- Formations spécifiques sur des thématiques non sportives ;
- Développement d'un bureau d'études pour accompagner les structures sur les aménagements de rivière

## Construire des relations privilégiées

- Avec les acteurs de l'eau à l'échelle des bassins hydrographiques
- Avec de nouveaux partenaires sur les thématiques de la formation, de la sensibilisation, de la communication, de l'animation du réseau, des expertises...
- À l'occasion d'évènements qu'ils soient de nature sportive, ou plus généralistes



## Exemples d'actions : Sensibilisation – Grand public

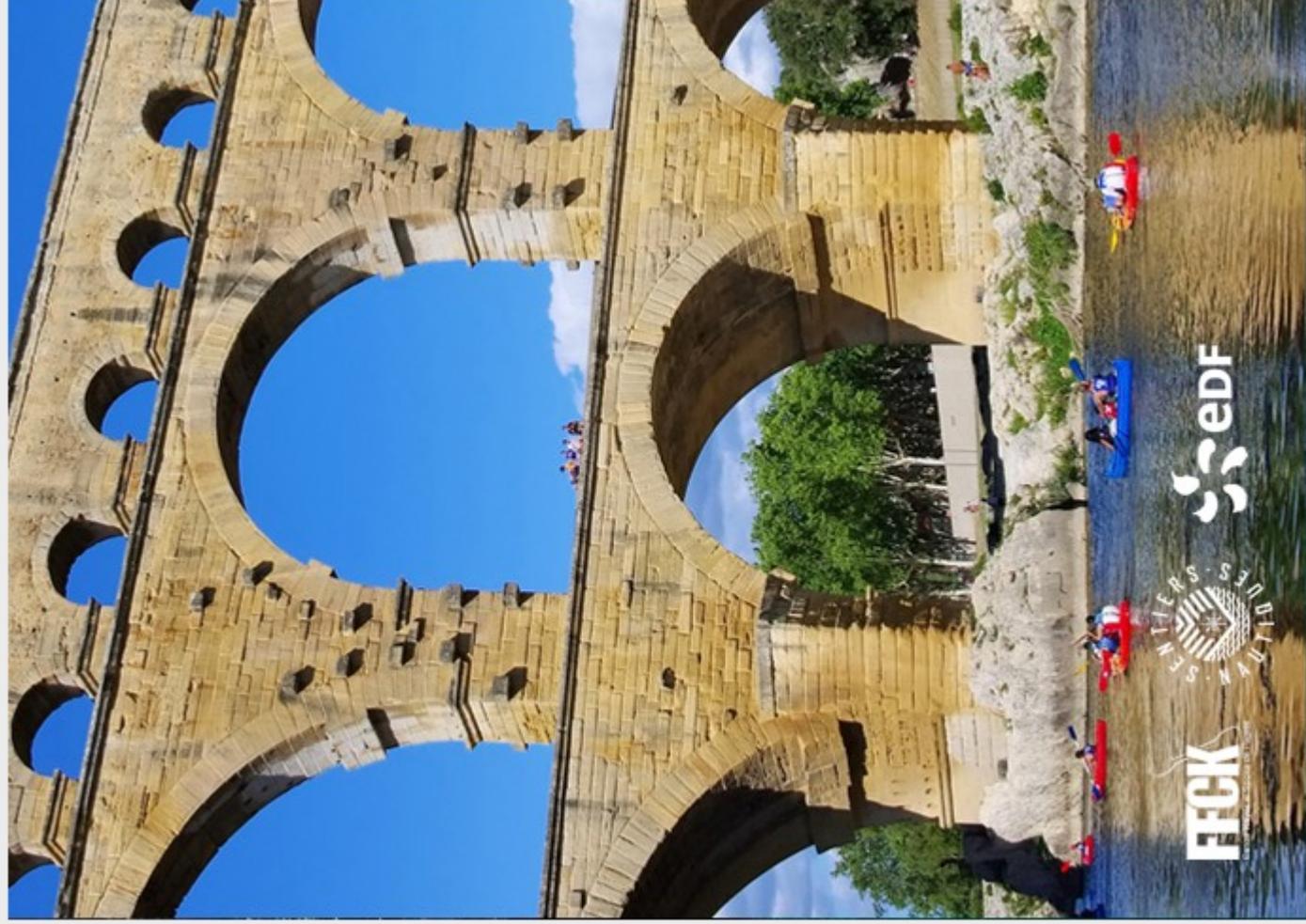


## Le programme Sentiers Nautiques<sup>®</sup>

La création de produits écotouristiques alliant sports de pagaie et découverte du patrimoine, bâti, environnemental, paysager... Le site dédié :

[www.sentiers-nautiques.fr](http://www.sentiers-nautiques.fr)





Les Sentiers Nautiques® par la FFCK

## Le produit « outdoor » des sports de pagaies

Un Sentier Nautique® est une offre écotouristique innovante, véritable vitrine territoriale via l'itinérance à la pagaie.

Il permet de découvrir le patrimoine bâti, naturel, culturel et paysager, grâce à une signalétique dédiée, des parcours sécurisés pour en faire un produit touristique d'itinérance douce.

FFCK



Les Sentiers Nautiques® par la FFCK

# 3 milieux de pratique

1

Mer

2

Eau calme

3

Eau vive

Les Sentiers Nautiques® par la FFCK

## De multiples avantages

- > Dynamiser le territoire via une pratique responsable.
- > Des formations réservées en EEEDD pour les référents Sentiers Nautiques® des structures partenaires.
- > Accès à l'eshop et CanoeGo (plateforme de réservation en ligne), mise en avant sur [www.sentiers-nautiques.fr](http://www.sentiers-nautiques.fr) et sur la future application fédérale.
- > Un réseau national d'offres écotouristiques reconnues et certifiées par la FFCK.



# Création d'un Sentier Nautique<sup>®</sup>

Un Sentier Nautique<sup>®</sup> peut être construit sur un parcours de randonnée nautique préexistant (identifié dans les PDRN ou les PDESI notamment), ou être créé ex-nihilo.



# Les Sentiers Nautiques® par la FFCK

## Démarche d'adhésion



### Adhésion

Si la structure a déjà développé son offre écotouristique, alors la FFCK peut évaluer son produit pour l'intégrer au programme Sentiers Nautiques® selon des critères de qualité.

-> 250 € renouvelable tous les 3 ans



### Création

Pour développer un Sentier Nautique®, la FFCK accompagne les structures locales pour proposer un produit d'itinérance et de mise en tourisme du territoire sur mesure. Le coût des aménagements étant important, il est nécessaire de faire appel aux partenariats.

-> Sur devis auprès du bureau d'études FFCK



Les Sentiers Nautiques® par la FFCK

## Critères d'adhésion

1

### Accueil

- x Clarté et pertinence des consignes de navigation et de sécurité
- x Qualité du matériel proposé
- x Réservation en ligne



2

### Aménagements

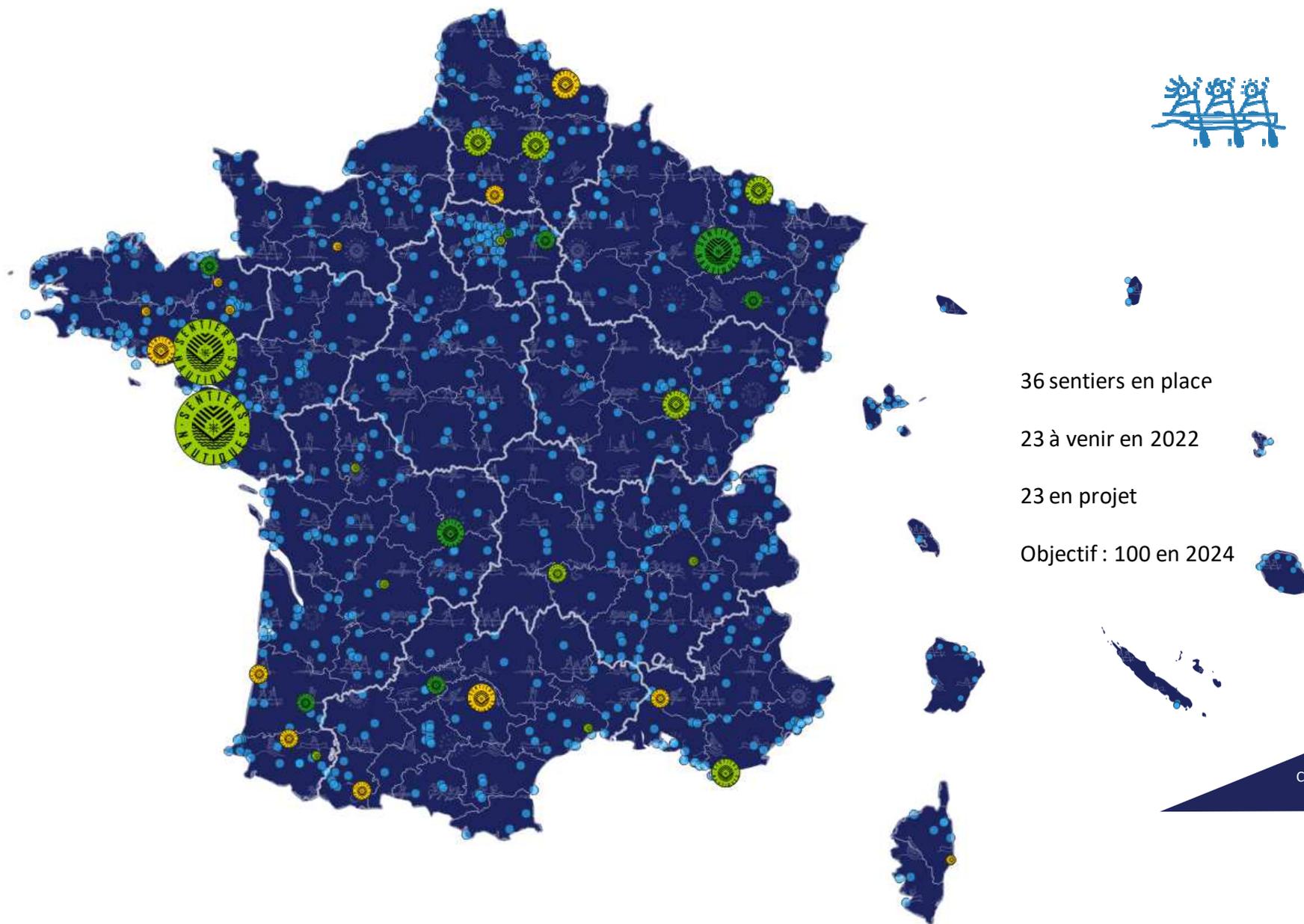
- x Embarquement et débarquement accessibles et sécurisés
- x Franchissabilité assurée
- x Portages facilités
- x Signalétique dédiée mise en place

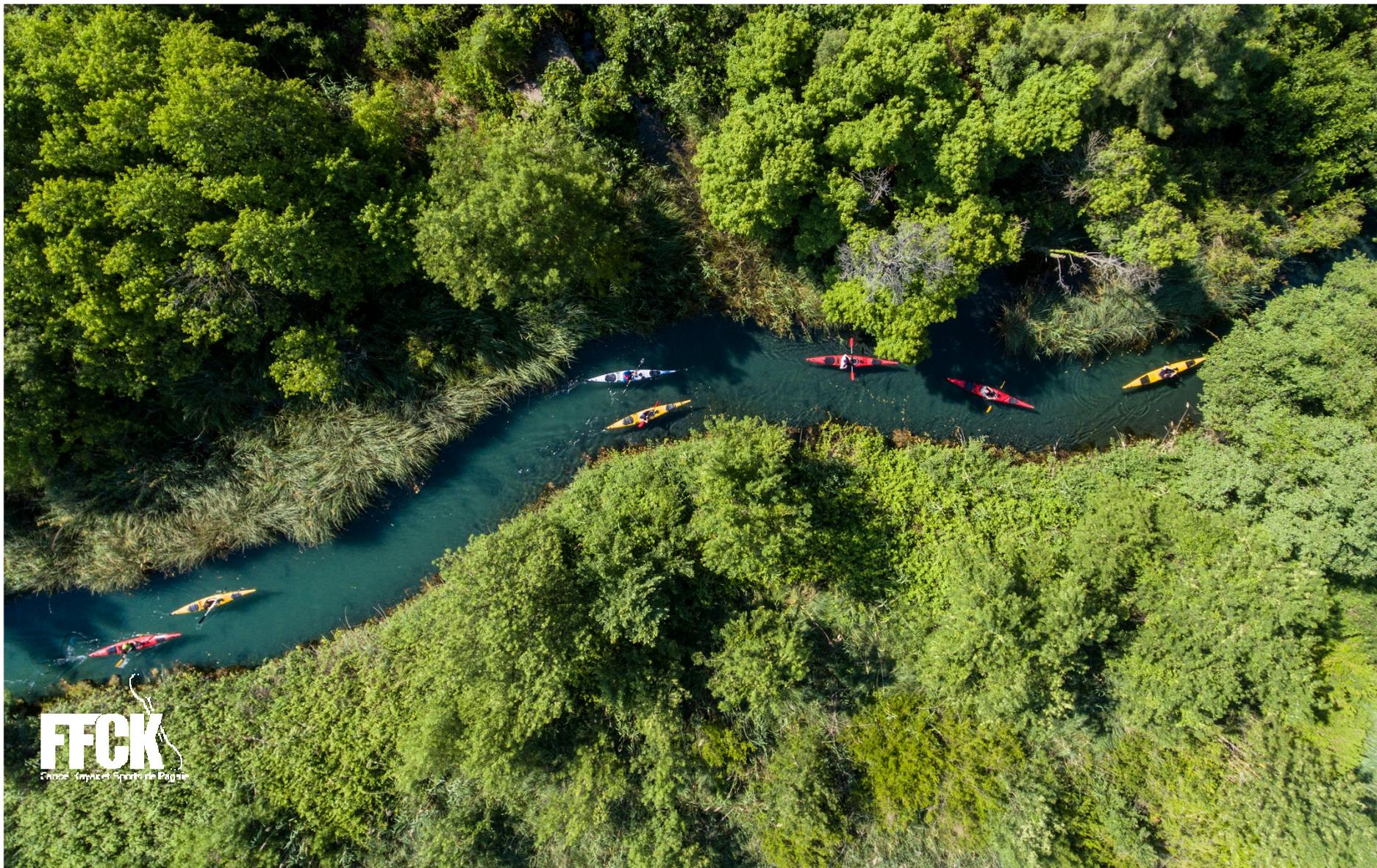


3

### Supports pédagogiques

- x Topo guides résistants à l'eau
- x Séances encadrées par un moniteur sensibilisé à l'EEDD
- x Audioguides étanches
- x Bornes informatives
- x Autres...





**Temps d'échanges**  
Contact : [sate@ffck.org](mailto:sate@ffck.org)